Rapport public Parcoursup session 2025

Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique/Mathématiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique/Mathématiques (22026)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	1809	776	752	53

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	385	178	174	15	28,3 %
			Masculin	1424	598	578	38	71,7 %
			Total	**1809**	**776**	**752**	**53**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	42	1	1	0	0 %
				Sans mention	388	23	20	1	2 %
				AB	402	104	96	11	22 %
				B	425	313	301	24	48 %
				TB	303	272	271	13	26 %
				TBF	54	50	50	1	2 %
				Total	**1614**	**763**	**739**	**50**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	53	1	1	0	0 %
				AB	11	0	0	0	0 %
				B	12	4	4	2	100 %
				TB	2	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**81**	**6**	**6**	**2**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	5	0	0	0	0 %
				B	5	1	1	1	100 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	**21**	**1**	**1**	**1**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	31	5	5	0	
				AB	22	0	0	0	
				B	12	0	0	0	
				TB	15	0	0	0	
				TBF	5	1	1	0	
				Total	**85**	**6**	**6**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	1	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	**8**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1240	623	599	24	45,3 %
			En réorientation	336	120	120	22	41,5 %
			Non scolarisés	126	12	12	3	5,7 %
			Scolarité étrangère	89	12	12	3	5,7 %
			Autres	18	9	9	1	1,9 %
			Total	**1809**	**776**	**752**	**53**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	796	454	436	28
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	477	246	246	13
			Autres doublettes	215	60	54	9
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Sorbonne Paris Nord - Double licence - Informatique / Mathématiques - Double Licence Informatique /Mathématiques (22026)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	53,5 %	59,7 %	59,2 %	56 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	32,1 %	32,4 %	33,4 %	26 %
		Autres doublettes	14,4 %	7,9 %	7,3 %	18 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Notes du lycée, résultats au baccalauréat, résultats dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats en mathématiques, le cas échéant en informatique, et français, appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale - lettre d'accompagnement rédigée par le candidat	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d’ évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre du candidat	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d’ évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats dont les résultats en mathématiques sont régulièrement en-dessous de 10 sont systématiquement refusés. Ceci vaut pour la note de mathématiques au baccalauréat également, lorsque cette information est disponible. En effet, nous jugeons qu'une inscription en double licence mathématiques et informatique, donc a fortiori en mathématiques, ne serait pas bénéfique à des étudiants ayant déjà des difficultés dans cette matière.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Lors de la phase principale d'admission, l'ensemble des données disponibles est pris en compte. La commission sépare les dossiers en différentes catégories, suivant :
- l'année de passage du baccalauréat (en cours, antérieur avec spécialités, antérieur aux spécialités)
- les spécialités, le cas échéant
Les notes du tronc commun sont prises en compte, avec un accent sur les résultats de français (contrôle continu et baccalauréat) et de langue vivante 1 (contrôle continu et baccalauréat le cas échéant).
Les notes des spécialités mathématiques et NSI (le cas échéant) sont prises en compte (contrôle continu et baccalauréat, le cas échéant) de façon déterminante.
Vu la double spécialisation attachée à cette double licence, les candidats ayant suivi les deux spécialités de NSI et de mathématiques sont très légèrement avantagés par rapport aux candidats n'ayant suivi que la spécialité mathématique. Les notes de mathématiques expertes, lorsqu'elles sont disponibles, sont également prises en compte, mais de façon moins déterminante, étant donnée la très grande dispersion des résultats dans cette option suivant les classes et les établissements.
À la marge, certains candidats n'ayant pas suivi la spécialité mathématiques, voire issus d'un baccalauréat non général, peuvent être classés lorsque leur dossier ne laisse aucun doute sur la capacité du candidat à se spécialiser en mathématiques dans le supérieur, mais cela ne concerne qu'une poignée de candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous souhaitons rappeler aux candidats qu'il s'agit d'une double inscription, à la fois en licence de mathématiques et en licence d'informatique. De nombreux dossiers sont très rapidement refusés car ils montrent clairement qu'une poursuite d'études spécialisée en mathématiques n'est pas adaptée au candidat. Cette double licence sélective recrute presque exclusivement des candidats issus de filière générale au lycée ayant de bons voire très bons résultats en mathématiques et de bons résultats académique dans l'ensemble. Sans cela, il nous paraît très peu probable que le candidat réussisse dans cette double licence très exigeante. La lettre de motivation du candidat doit clairement faire apparaître un goût pour les deux disciplines que sont l'informatique et les mathématiques. Cette lettre n'a pas à être longue, mais elle doit être personnelle (et non générée par un logiciel) et montrer les envies du candidat dans les deux disciplines.

Signature :
Nathalie CHARNAUX,
Président de l'établissement Université Sorbonne Paris Nord